

DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE
DES PROPRIÉTAIRES
DU DOMAINE DE LA MARCHE
MAIRIE
DE
MARNES-LA-COQUETTE
92430

Commission de l'ASA des propriétaires
du Domaine de la Marche
3 Place de la Mairie
92430 Marnes-la-Coquette

Marnes-la-Coquette, le 30 décembre 2019

Madame le Maire de Vaucresson
Mairie de Vaucresson
8 Grande Rue
92420 Vaucresson

Objet : Réunion PLU Vaucresson du 12/12/2019 entre la Mairie de Vaucresson et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Domaine de la Marche

Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services,

La Commission de l'Association Syndicale Autorisée des propriétaires du Domaine de la Marche (l'«ASA») tient à vous remercier de nous avoir reçus et pour la qualité de nos échanges.

Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre les enjeux urbanistiques de Vaucresson dans lesquels s'inscrivent la modification n°1 du PLU de la commune, et de pouvoir vous faire part, de vive voix, des attentes des habitants du Domaine de la Marche (204 propriétaires) qui se sentent très concernés par ces sujets du fait de la proximité immédiate du Domaine avec le centre-ville de Vaucresson qui fait l'objet d'une zone de projet particulier selon l'OAP de la commune.

Nous avons retenu de cette rencontre, la volonté de la Commune, partagée par l'ASA, d'aboutir à des projets qui accueillent les nouveaux habitants dans de bonnes conditions tout en préservant, et si possible en améliorant, l'environnement actuel sur les plans suivants : esthétique et harmonie des bâtiments nouveaux et présents, stationnements, circulation, espaces verts, arbres, etc.

En particulier le long du Boulevard de Jardy, nous partageons votre opposition à la construction d'une barre d'immeubles (80 m en R+5) ; des petits blocks (en R+3 et R+4) associés à des espaces verts sont des choix qui faciliteraient l'intégration et la transition avec le centre-ville.

Nous avons aussi noté que vous étiez confiantes quant à un traitement des eaux de pluies qui prenne en compte les risques hydrogéologiques identifiés localement par l'ASA, notamment le risque de montée de la nappe phréatique peu profonde dans la partie basse du Domaine de la Marche, en lien avec les argiles et pentes tout autour sur les parties hautes de Vaucresson.

Enfin nous avons particulièrement apprécié votre proposition de nous consulter lorsque des projets immobiliers se préciseront, plus particulièrement sur la zone UAa du centre-ville, afin que nous puissions apporter notre contribution à ceux-ci le plus tôt possible. L'ASA reste à l'écoute de ces sujets, et est à votre disposition pour consulter les futurs projets et permis de construire concernant le centre-ville de Vaucresson, et en particulier ceux de la zone UAa concernant le Boulevard de Jardy (dit « Fer Rouge ») ou le Boulevard de la République, qui longent le Domaine de la Marche.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Madame la Directrice, l'expression nos respectueuses salutations.

Le Président de l'ASA du Domaine de la Marche

Italo VAGAGGINI

Tel 0621560692

